

Montréal, le 2 décembre 2004

Mme Evelyne Langlois
328, rue Saint-Laurent ouest
Rimouski (Québec)
G5L 8M4

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
 tarifaire 2005-2006
 Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 25 novembre dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

SECRETARIAT

30 NOV. 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Rimouski, le 25 novembre 2004

Madame Solange Charest
Députée
2, rue Saint-Germain Est
Bureau 100
Rimouski (Québec)
G5L 8T7

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame,

En tant que citoyenne, j'aimerais porter à votre attention ma totale opposition à l'égard de la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. Notre société d'État demande une troisième hausse de tarifs consécutive en deux ans dans le seul but d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyennes et les citoyens.

Je considère que s'il y avait effectivement augmentation des tarifs d'électricité, ce serait là un geste régressif, abusif et injustifié. Comment notre société d'État peut-elle encore nous demander de payer plus cher tout en dévoilant du même souffle des profits records s'élevant à 1,8 milliard en neuf mois???

Je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité au moindre coût possible à l'ensemble des québécoisEs.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Evelyne Langlois

Évelyne Langlois

Une citoyenne solidaire en colère

c.c. __ M. Mario Thibodeau, Régie de l'Énergie